

*Questions orales*

Mais si on veut parler de la fermeture d'usines, j'estime qu'il est important de parler de celles qui ont fermé leurs portes ces derniers mois. Si on me présente une liste d'usines qui ont fermé au cours des trois ou quatre dernières années, cela n'est pas juste, car ces fermetures n'ont rien à voir avec ce problème économique.

Nous admettons que nous avons un problème, et nous allons tenter de le régler.

**Une voix:** Nous en serions heureux.

\* \* \*

**LES REVENDICATIONS TERRITORIALES**

**Mme Ethel Blondin (Western Arctic):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, je pose une question au vice-premier ministre.

Hier, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a annoncé que les nombreuses revendications territoriales globales des Dénés et des Métis, qui durent depuis 20 ans, ne valent plus. Selon la nouvelle stratégie que le Cabinet a approuvé pour les revendications territoriales régionales, certains des Dénés et des Métis de la région ouest de l'Arctique sont compris dans les revendications, mais d'autres non.

Nous félicitons ceux qui le sont. Cependant, le reste des Dénés et des Métis qu'on a aliénés et essentiellement écartés et qui sont les victimes d'une politique de revendications territoriales régressive, fractionnelle et désuète, ainsi que des tactiques de négociation brutales du gouvernement fédéral, veulent savoir quel plans nobles et honorables le gouvernement a en réserve pour régler leurs revendications territoriales.

**L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien)):** Monsieur le Président, il est effectivement déplorable que l'entente qui a été paraphée et signée n'ait pas pu être parachevée pour tous les membres de la nation des Dénés et des Métis.

Vu tout l'intérêt que la députée porte aux populations du Nord, je ne crois pas qu'elle veuille que nous revenions en arrière, sans continuer de régler les revendications territoriales. Nous faisons des progrès avec les groupes qui veulent réellement poursuivre les négociations. Nous continuerons également de progresser avec tous les autres groupes qui veulent négocier leurs revendications territoriales.

**Mme Ethel Blondin (Western Arctic):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre.

Dans un discours qu'il a prononcé le 25 septembre, le premier ministre a parlé de la reconnaissance récente des droits des autochtones par les tribunaux. Maintenant que le gouvernement a abandonné et remplacé l'entente de règlement des revendications foncières globales des Dénés et des Métis, je voudrais savoir si le premier ministre laissera les tribunaux juger de la légitimité des droits des autochtones de l'ouest de l'Arctique ou s'il craint que leur jugement ne soit semblable à celui rendu dans l'affaire Sparrow et Sioui?

**L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien)):** Monsieur le Président, nous n'abandonnons pas l'entente avec les Dénés et les Métis.

Le premier ministre a promis à la Chambre que nous continuerions de travailler à régler les revendications foncières. C'est ce que nous faisons. Il y a des groupes qui rencontrent les autochtones. Nous les avons invités à se joindre à la discussion. Les discussions se poursuivent et nous agissons quand elles aboutiront.

\* \* \*

**LES AFFAIRES INDIENNES**

**M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam):** Monsieur le Président, depuis que le Parlement a été rappelé en septembre, nous avons demandé au gouvernement de nous dire ce qui s'est vraiment passé pendant la crise des Mohawks cet été, étant donné qu'un pays intelligent tire des leçons de ses erreurs.

La GRC vient de faire une enquête sur ses propres activités à propos d'un incident qui s'est produit une nuit. Claude Ryan enquête sur ses propres services de police du Québec, et les conservateurs au Comité des affaires autochtones de la Chambre, essaient d'arrêter l'enquête parlementaire.

Je voudrais demander à la ministre de la Justice si elle reconnaît avec moi qu'on ne procède à aucune enquête vraiment approfondie et indépendante et si elle va au nom du gouvernement, annoncer une enquête publique indépendante et approfondie sur la crise d'Oka?

**L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, c'est une question extraordinaire, et elle soulève toutes sortes de sujets qui concernent bien des ministères différents du gouvernement, notamment le solliciteur général et le ministère de la Défense nationale.